

Revue historique (Paris)

▮ Couderc, Camille (1860-1933). Revue historique (Paris). 1971.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

Les Chambrées en Basse-Provence : histoire et ethnologie

Bien que la pluridisciplinarité soit à l'ordre du jour dans l'Université depuis les grandes réformes de 1968, il est arrivé, dès avant cette date, que des rencontres s'imposent spontanément, lorsque des spécialistes de disciplines différentes s'apercevaient, fortuitement, qu'ils avaient un même fait social pour objet d'étude. C'est ce qui est arrivé vers 1966 pour une institution de l'ancienne Provence, sorte de Cercle à recrutement paysan, la Chambrée ou « Chambreto »¹, analysée simultanément et séparément par Mlle Lucienne Roubin, ethnologue, chargée de recherches au C.N.R.S.², et par l'historien auteur de ces lignes³.

En acceptant de me confier la recension du livre de L. Roubin, la *Revue historique* me donne l'occasion d'une confrontation systématique, d'un examen critique (et autocritique) des publications en cause, d'un essai de nouvelle synthèse, et peut-être de quelques réflexions de méthode sur les rapports entre l'histoire et l'ethnologie de la période contemporaine.

1. *Chambreto*, mot provençal, écrit ici en graphie mistralienne (se prononce avec l'accent tonique sur la 2^e syllabe, le o final très ouvert) était le terme dont se servaient les paysans. La terminaison -eto est en principe équivalente de la terminaison française -ette, mais elle est en provençal beaucoup plus usuelle, et par conséquent n'a pas le coefficient de mièvrerie du diminutif féminin français. C'est pourquoi la traduction *Chambrée* plutôt que *Chambrette*, traduction au demeurant plus usuelle chez les fonctionnaires et les bourgeois francophones du siècle dernier, nous paraît plus justifiée. D'ailleurs *Chambrée* évoque plus facilement que *Chambrette* l'idée d'un groupe d'hommes associé à un local. Pour toutes ces raisons, nous nous en tenons à notre propre convention de langage, de préférence à celle de Lucienne Roubin. En toute rigueur la logique de sa perspective scientifique aurait exigé qu'elle écrivît « chambreto » et non « chambrettes ».

2. *Chambrettes des Provençaux, une maison des hommes en Méditerranée septentrionale*, Paris, Plon, coll. « Civilisations et mentalités », 1970, 251 p. Il s'agit d'une thèse complémentaire dirigée par M. Roger BASTIDE, qui en a écrit la préface.

3. Voir plus loin.

La Chambrée
vue par les ethnologues

L'ouvrage de Mlle Roubin sera une révélation pour les historiens, même pour ceux à qui la civilisation provençale était déjà quelque peu familière. Une révélation et une joie : quittant les champs d'études exotiques où elle triomphait jusque-là, voici que l'ethnologie applique ses méthodes et ses concepts à la vieille Europe, à ses sociétés les plus complexes, et aux époques de son histoire déjà marquées par des régimes modernes. Comment notre ethnologue, formée par la méthode comparative d'Henri Jeanmaire, a-t-elle pu connaître les « chambrettes » ? Par l'amalgame de trois séries de sources : bibliographiques pour le Moyen Age et l'Ancien Régime (histoires d'institutions, monographies d'historiens locaux, etc.), archivistiques pour le XIX^e siècle (la surveillance des clubs, cercles, chambrées, etc., par l'administration, entre 1830 et 1900 surtout, dans la série M des archives départementales), orales enfin, par enquête sur le terrain, pour le temps présent.

L'étude se présente en trois grandes parties :

Le cadre. — La « Chambrette » est une institution du monde méditerranéen, et des « appendices » de l'ouvrage nous montrent en effet des institutions analogues, des « Maisons des Hommes », dans la Bulgarie (Thrace orientale) du V^e siècle comme dans la Turquie toute contemporaine. Mais nous reviendrons sur ce point.

Elle est peuplée surtout de paysans, petits propriétaires exploitants, habitant en villages agglomérés.

Elle est typique d'une société où le lien constitué par les relations de parenté est moins important que les regroupements horizontaux par classes d'âge, ou encore que la solidarité globale de la commune.

Typique aussi d'une société où domine la séparation des sexes dans la vie sociale, le travail, le jeu.

Enfin, c'est une institution aujourd'hui en voie de régression numérique et de dislocation.

— Nous avons nous-même bien perçu les conditionnements méditerranéen, villageois et paysan ; en revanche, faute de culture ethnologique, nous n'avons pas (ou nous avons mal) perçu l'aspect anti-clanique et celui de ségrégation masculine. — Mais n'anticipons pas, et poursuivons l'analyse de L. Roubin.

Après le cadre, *la physionomie* de l'institution. Elle a évolué (spontanément semble-t-il), et n'a cessé de se consolider juridiquement. L'origine se perd dans la nuit des temps, mais pour des réunions totalement informelles, tenues sur le lieu de travail, à l'étable ou à la cave. On s'est ensuite réuni en Chambres (au sens usuel du mot : partie de logement, salle), avec des règlements encore purement coutumiers. On s'est enfin

donné des statuts conformes à la législation moderne sur les cercles et « sociétés d'agrément » ; depuis la fin du XIX^e siècle, c'est le « Cercle » qu'on perçoit, et non plus la Chambrée. Mlle Roubin parle alors couramment de la « Chambrette-Cercle », par une assimilation que nous aurons à discuter.

Parallèlement, la structure interne devenait de plus en plus complexe. Par l'un de ses aspects essentiels, la réunion de buveurs, la Chambrée, avait un peu de matériel (vaisselle, mobilier), quelques réserves à entretenir et renouveler, donc un petit budget à gérer. Ce fut d'abord tout à fait informel, puis la fonction fut assumée à tour de rôle, statutairement, par un « semainier » ; enfin elle fut confiée, par règlement et contrat, à un gérant permanent et appointé. Le gérant du Cercle, membre à la fois marginal moralement et indispensable pratiquement pour l'association, est ainsi un peu comparable (mais je prends seul la responsabilité de la comparaison) à la Mère des Compagnons, ou au frère servant de la loge maçonnique.

Parallèlement encore, la sélection du recrutement, jadis toute spontanée, s'organise par une procédure rigoureuse de présentation et de vote.

La *physiologie* de l'institution, c'est l'étude de ses fonctions de relations. La Chambrée est un rassemblement, qui assure la cohésion du groupe en face des milieux antagonistes ou du moins distincts : le milieu familial, les milieux étrangers (« étranger » relativement à la commune, bien entendu, non à la nation). Elle assure la protection contre l'adversité : protection morale, et entraide mutuelle. Elle est le support de tout un folklore, celui des repas d'amis périodiques, celui des fêtes. Elle est, plus généralement, l'un des pôles de « l'espace masculin » par opposition à l'espace féminin¹. Elle est enfin en rapports avec les magistratures de fête, sur l'étude détaillée desquelles débouche l'ouvrage.

L'approche de la Chambrée par L. Roubin est donc une œuvre d'ethnologue, attentive aux permanences plus qu'aux variations (nous reviendrons à loisir sur ce point), attentive surtout aux insertions naturelles : la famille et la maison, la cave et le foyer, le travail et le jeu.

Le point de vue des historiens

Première confrontation

Notre propre démarche était au contraire celle d'un historien classique, avec ce que ce mot comporte de limitations, eu égard notamment aux sciences humaines. Parti d'un problème politique (comment et pourquoi s'est faite l'adoption massive de l'idéal républicain et socialiste par les paysans du Var au temps de la II^e République ?) nous avons rencontré

1. Ce passage particulièrement spectaculaire du livre a été publié en bonnes feuilles par les *Annales E.S.C.* dans leur numéro de mars-avril 1970, p. 537 à 560.

à chaque pas l'idée que le réseau serré des Chambrées paysannes en fut l'instrument de diffusion, après en avoir été le terrain de préparation inconsciente. De là notre attention à ce que nous avons proposé d'appeler, en empruntant l'acception nouvelle de ce terme au regretté Fernand Benoit, la *sociabilité*. Comment la sociabilité mène-t-elle (avec bien d'autres causes, naturellement) au radicalisme politique, c'est ce que nous avons tenté de dire dans quelques chapitres de notre *République au village*¹, ouvrage récent, que Mlle Roubin n'a pas connu². Avant d'en arriver là, nous avons fait un détour pour tenter de savoir ce qu'était en général la sociabilité provençale et son état sous l'Ancien Régime, et cette contribution, plus ancienne, a été connue de Mlle Roubin, qui la cite³, l'utilise et la discute avec beaucoup de pertinence et de courtoisie confraternelle.

« La sociabilité » que nous avons étudiée dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle était surtout apparente dans les structures officielles et dans les classes supérieures (confréries religieuses, franc-maçonnerie, cercles, sociétés populaires jacobines); nous avons cependant tenté l'approche, avec une hardiesse excessive sans doute, de la sociabilité populaire, sur laquelle les archives antérieures à la Révolution sont pourtant infiniment plus pauvres que celles du XIX^e siècle. Nous avons ainsi fait quelque peu « d'ethnologie sans le savoir », avec tous les risques que cela comporte. Du moins avons-nous amené sur le terrain deux systèmes d'éclairage que nous croyons trop peu utilisés par l'ethnologie pure : l'attention aux structures juridiques et politiques nationales, l'attention aux relations intersociales. Elles vont être les éléments essentiels de notre discussion.

Qu'il y ait profit à utiliser des méthodes aussi complémentaires, c'est incontestable. Que les descriptions se recoupent parfois, devant l'évidence des faits, à plus forte raison si ces faits sont puisés aux mêmes documents, on s'en rendra compte aisément pour peu que l'on parcoure la deuxième partie de *Chambrettes des Provençaux*, ou *La République au village*. Que ces rencontres de chercheurs de formation différente

1. *La République au village (Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République)*, Paris, Plon, coll. « Civilisations et mentalités », 1970, 543 p.

2. Pas plus que je n'ai connu le sien, puisqu'ils ont été achevés, écrits et imprimés à peu près en même temps.

3. *La sociabilité méridionale (confréries et associations en Provence orientale à la fin de l'Ancien Régime)*, Aix, « La Pensée universitaire », 1966, 2 vol. multigraphiés. Compte rendu par Lucienne ROUBIN in *Arts et traditions populaires*, décembre 1967. Ce sont les relations nouées, il y a plus de dix ans, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avec M. Roger Lecotté, à la fois spécialiste du fonds maçonnique sur lequel je travaillais alors, et spécialiste d'ethnologie, qui m'avaient incité à prendre l'initiative d'adresser mon livre aux A.T.P. *La sociabilité méridionale*, après l'épuisement de l'édition aixoise, a été rééditée sous le titre *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence, essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, Fayard, 1968, 452 p. Compte rendu par Daniel ROCHE dans la *Revue historique*, avril-juin 1969.

puissent leur permettre d'utiles corrections réciproques, nous le montrerons par deux exemples, un de chaque sens, avant d'en venir aux problèmes de fond.

Première correction : Lucienne Roubin, ethnologue habituée à parcourir de vastes « aires de diffusion », point nécessairement continues, d'ailleurs, situe la Chambrée entre le Rhône et le golfe Persique. Provence et Anatolie, oui, Provence et Languedoc, non ! La négation de la Chambrée en Languedoc est trois fois répétée (pp. 29, 149, 215). — Nous n'en croyons rien. Historien, donc initié fortement à la géographie humaine, nous présumons *a priori* que ce qui est vrai de la Basse-Provence a toute chance d'être aussi vrai du Bas-Languedoc méditerranéen, mais peut-être d'être moins vrai dans la Provence alpine, le Dauphiné ou la Savoie. Or, c'est bien cela qui se vérifie. La Chambrée du gros village urbanisé de la Provence méditerranéenne n'est pas tout à fait assimilable à la Chambrée de la montagne alpine, Mlle Roubin l'indique de façon implicite et fugitive, p. 144 ; par contre, elle a incontestablement ses équivalents à l'ouest du Bas-Rhône, comme un simple sondage dans la série M des archives du Gard ou de l'Hérault vers 1848, ou même le recours au livre classique de Tchernoff, *Associations et sociétés secrètes sous la Seconde République*¹, l'aurait aisément confirmé.

Deuxième correction : la présomption de permanence rend l'ethnologue attentive au temps long. Plus attaché à la spécialité, et plus rivé aux archives, j'ai eu tendance au contraire à majorer l'importance du seul siècle (1750-1850) que j'ai scruté avec attention, quitte à être, à mon tour, cavalier, sur les problèmes d'antécédents et d'origine. De là, de ma part, une fragilité probable de ce que j'ai écrit sur les Chambrées sous l'Ancien Régime (voir plus loin), et même, à propos des « bravades » une erreur caractérisée, bien relevée par Mlle Roubin, p. 183.

L'ancienne société provençale et son caractère majeur dans le bas-pays

Mais il est temps d'en venir à l'essentiel. Pour l'ethnologue, la Chambrée est *essentiellement* paysanne, liée à un mode de vie traditionnel ; et *essentiellement* durable, stable (tant que, du moins, dure ce mode de

1. Paris, Alcan, 1905. D'après les rapports des procureurs généraux, Tchernoff énumère pour le Gard, l'Hérault, l'Aude, dans les gros bourgs de la plaine, d'innombrables « Cercles », « Salons », « Sociétés », aux noms variés, qui ressemblent comme des frères aux « Cercles » et « Chambrées » des Bouches-du-Rhône, du Var ou des Basses-Alpes.

Et le mot même de Chambrée se trouve dans le Gard du XIX^e siècle, comme vient de me le confirmer M. Raymond Huard, qui fait l'histoire du parti républicain de ce département.

Maurice Agulhon

vie), quelles que soient les modalités secondaires de son existence. De là, l'amalgame « Chambrette-Cercle ». Le fait d'imitation est explicitement rejeté. Page 91, en note, il est dit :

« Nous rejetons le postulat de M. Agulhon¹ liant les Chambrettes à un modèle culturel issu de la bourgeoisie...

« Il nous paraît au contraire que ces associations électives et souples, répondant à la nécessité ressentie par les membres de chaque communauté rurale d'une permanente assistance, ont dû servir de base aux sociétés de simple divertissement beaucoup plus récentes. »

J'ai, effectivement, misé beaucoup sur le phénomène d'imitation. Pour moi, les membres des Chambrées provençales sont des paysans, sans doute, avec tous les conditionnements et enracinements que cela suppose, mais *des paysans de village méditerranéen, c'est-à-dire des paysans de village-ville, de village urbanisé, des paysans ayant en permanence sous les yeux le modèle de vie bourgeois² ; et cet aspect de leur conditionnement nous paraît trop important et trop stable pour être étranger à leur essence et à celle de leurs institutions.*

Un problème pendant : celui des origines

Sur l'Ancien Régime, le problème reste ouvert, et disponible pour de véritables spécialistes d'histoire moderne. Il est certain que j'ai vu trop peu d'archives des xvii^e et xviii^e siècles³. Il est certain que mon hypothèse de la naissance des Chambrées par imitation est fragile⁴ ; elle repose sur l'usage avéré du mot de « Chambrées » dans la Provence d'Ancien Régime, pour désigner les écoles et peut-être, par extension, des associations d'anciens écoliers⁵ — mais l'identité du mot n'implique pas nécessairement la filiation des réalités, et j'ai dû, frappé par l'importance du phénomène d'imitation au xix^e siècle, avoir tendance à trop le transposer ou généraliser. Mais il est certain, d'autre part, que quelque chose s'est passé, que quelque chose est né sous l'Ancien Régime. A Aix-en-Provence, en 1686

1. Je dirais plus justement *hypothèse* que *postulat* (M.A.).

2. Outre ce que nous avons écrit dans les ouvrages déjà cités, et dans notre ouvrage à paraître (*La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution française*) nous avons justifié ce point dans une brève communication au Congrès des Sociétés Savantes de Nice, en 1965 (*Actes du XC^e Congrès*, t. I, Paris, Imprimerie nationale, 1966).

3. Lucienne Roubin n'en a pas vu beaucoup non plus, et il lui arrive même de se référer, pour le xviii^e siècle, aux documents publiés par moi.

4. *Pénitents et francs-maçons*, pp. 235 à 250.

5. C'est pourquoi il y aura peut-être quelques clartés à attendre du Colloque sur l'Éducation que la *Société d'Études du XVII^e siècle* a tenu à Marseille, précisément, en janvier 1971. On ne pourra pas ne pas y rencontrer la « Chambrée » au sens scolaire.

Les Chambrées en Basse-Provence : histoire et ethnologie

« il s'était formé... dans la ville quantité de lieux d'*assemblées* particulières, où les gens de *tout état* désœuvrés allaient pour jouer, boire et fumer. On appelait ces lieux des *chambres* ou vulgairement des *jubilations*. Je ne sai quel décret on en fit qui obligea le Parlement, le vingt-un octobre, de faire arrêt pour la suppression de ces jubilations. Par cet arrêt il fut nommé des commissaires qui, d'après diné de ce jour-là, procédèrent à son exécution... La chose n'alla pas plus avant, et depuis ces jubilations non seulement se sont rétablies mais encore *elles se sont beaucoup accrues* »¹.

Effectivement, on trouve le nom « d'assemblée de chambre » dans d'autres textes. En juin 1791, à Eyragues (Bouches-du-Rhône), un curé patriote, inaugurant le Club, s'écriait :

« Qu'est-ce qu'un Club ? Est-ce un Cercle, est-ce une assemblée de chambre, un comité enfin ? Non, messieurs, il a de plus vastes étendues... C'est une association politique... », etc.².

Ces « assemblées de chambre », ici distinctes des « Cercles », sont-elles des Chambrées, ou Chambrettes ? C'est possible. On a pu objecter cependant que, même si cette assimilation était retenue, le fait que la Chambrée ait, à un moment donné, commencé à imiter telle ou telle structure de sociabilité bourgeoise n'implique pas qu'elle soit née de cette imitation³. La Chambrée peut venir de plus loin et, pour les ethnologues, elle vient de plus loin, parce qu'elle est, essentiellement, le regroupement protecteur. En d'autres termes, dire, avec l'ethnologie, que la Chambrée est éternelle, c'est la définir par sa fonction. Dire, avec l'histoire, qu'elle est apparue à telle ou telle époque, c'est la définir par sa structure concrète d'organisation. Les deux points de vue ne sont donc pas irréductiblement inconciliables. Mais, encore une fois, laissons à d'autres le champ de recherches sur l'Ancien Régime⁴, et voyons, pour l'époque contemporaine, si le point de vue historique garde quelque légitimité, c'est-à-dire, en fait, quelque aptitude à éclairer la civilisation méridionale dans son évolution réelle.

1. P.-J. de HAITZE, *Histoire de la ville d'Aix* (écrite vers 1720), liv. XXIV, chap. IX ; p. 272, t. VI de l'édition Makaïre, Aix, 1892. Texte qui m'a été signalé par mon collègue J.-P. Coste, *postérieurement* à l'achèvement de mes livres sur la question. — Les mots soulignés le sont par moi.

2. Document cité par mon élève ICHARTTEL dans un mémoire inédit, *Confréries et Associations dans la région de Barbentane*, U.E.R. d'Histoire, Aix, 1970, mss p. 89.

3. Remarque faite par mon collègue Bromberger, assistant d'ethnologie, au cours d'une discussion en séminaire à Aix-en-Provence le 25 novembre 1970.

4. Ajoutons seulement pour mémoire que les spéculations sur l'origine des Chambrées n'étaient pas inconnues du XIX^e siècle. En 1852, le procureur général d'Aix (cité par TCHERNOFF, *Le parti républicain au coup d'Etat...*, p. 68) les donnait pour dérivées des « fraternités » des villes de Provence qui avaient lutté pour l'affranchissement communal. Le sous-préfet de Toulon les donnait pour « notoirement issues des corporations de l'Ancien Régime » (A.D., Var, VIII, M 16-8, Collobrières, 15 mai 1851) et HAUSSMANN dit quelque chose de semblable dans ses *Mémoires*. — Dans ce faisceau d'idées reçues, il y a l'intuition juste d'un lien entre la sociabilité catholique de jadis et les formes laïcisées modernes, mais l'application qui en est faite aux modestes Chambrées paysannes est probablement erronée ou simplifiée à l'excès.

*Une certitude :
Cercles et Chambrées semblables
mais distincts au début du XIX^e siècle*

Au début du XIX^e siècle s'épanouissent les Cercles, foyers collectifs, purement masculins, où les bourgeois, par groupes d'amis, se retrouvent périodiquement pour lire les journaux, boire, converser, ou jouer à des « jeux de sociétés ». Ce type bourgeois d'association est bien connu à l'échelle de la nation, et même de l'Europe (c'est le Club au sens britannique du mot), mais en Provence (et sans doute en d'autres régions aussi) il est également villageois, parce qu'il y a encore des bourgeois dans les villages. Nous avons déjà fait allusion tout à l'heure à ce fait, pour nous déterminant. Nous irions même jusqu'à dire que, dans certains domaines tout au moins, l'originalité provençale ne consiste pas à posséder des caractères particuliers, mais à présenter une densité particulièrement forte des caractères nationaux communs. La sociabilité, en l'occurrence, ailleurs rare parce que proprement urbaine, serait ici universelle parce que le village même est de type quasi urbain. Quoi qu'il en soit de ce schéma, le fait est que, aux moments décisifs du passage de l'Ancien Régime à la modernité, le Cercle bourgeois a été présent et connu dans le village provençal ; il est, à notre avis, impossible de faire abstraction de ce fait pour l'anthropologie paysanne elle-même¹.

1. Le mot de *Cercle* n'appartient pas à la langue provençale. *Le trésor du Félibrige* de MISTRAL ne connaît que la *Chambro*, ou *Chambreto* d'une part, et des termes plus généraux, tels que *soucieta*, *coutarié*, *assemblado*, *freirejacioun*, d'autre part. Mais de terme spécifique pour l'association de plaisance bourgeoise, point. C'est que les bourgeois provençaux, qui formaient des Cercles depuis le milieu du XVIII^e siècle au moins, parlaient usuellement le français. Comment désignaient-ils eux-mêmes cette institution ? Du carnet de minutes de correspondance d'un jeune bourgeois de la région de Grasse, allant de 1812 à 1816 (archives privées de la famille Dor, de Grasse), j'extrais les expressions suivantes (soulignées par moi).

« Grasse, 30 avril 1813,

« Les commissaires de mois du *Salon* de réunion, à Messieurs les Commissaires de la même *société*,

« MESSIEURS,

« Le *Cercle* de commerce de cette ville étant obligé de quitter le local qu'il a occupé jusqu'à ce jour, demande votre autorisation pour entreposer pendant quelques jours leurs meubles dans les appartements que nous occupions dans la maison du sieur Pons... »

(Les modalités de la consultation écrite sur ce grave problème sont ensuite exposées !)

« Le 21 février 1816,

« ... Avez-vous vu Béranger, de Magagnosc ? Viendra-t-il ? Engagez-le à venir car il est attendu avec beaucoup de plaisir de la part de la *Société* des braves gens. Un beau dinde est préparé pour être immolé dimanche prochain à l'occasion de votre arrivée... »

(La suite de la lettre parle de l'arrivée imminente d'un nouveau sous-préfet, que notre association veut aller saluer par une délégation de « six députés », autant que possible en devançant « les autres » — et elle s'achève ainsi) :

« La *Société* des braves gens vous salue tous. »

Nous ne pouvons ici que renvoyer, sans entreprendre de la résumer autrement qu'à grands traits, à notre *République au village* (1^{re} partie, 2^e sect., chap. 4). Nous croyons y avoir établi que, depuis le début du XIX^e siècle à coup sûr, Cercle et Chambrée coexistent dans les communes villageoises de Basse-Provence ; qu'ils sont perçus comme semblables par leur statut juridique (« société d'agrément ») et par leur rôle concret (conversation, boisson, distraction entre hommes)¹, mais comme distincts par leur recrutement social (le Cercle est bourgeois, la Chambrée populaire, et notamment paysanne) ; que l'époque de cette coexistence est celle où les Chambrées, déjà plus ou moins sédentarisées, se sont multipliées ; celle aussi où les Chambrées se sont familiarisées avec des modèles culturels bourgeois, ce qui a pu contribuer, en même temps que d'autres facteurs (tracasseries infligées par le fisc à propos de la consommation du vin)², à préparer leur politisation massive à partir de 1848. Arrêtons-nous sur un point : la bigarrure si curieuse des noms de Chambrées a été analysée, à partir des mêmes documents, et par Mlle Roubin (pp. 110-111) et par nous (pp. 237-239) ; amalgamant Chambrées de 1848 et Cercles de 1880, Mlle Roubin attribue à l'influence générale des *régimes* républicains les noms à caractère politique, ce qui permet de négliger le rôle éventuel de l'imitation locale ; à nous qui, au contraire, avons ici borné l'analyse aux Chambrées d'*avant* 1848, il paraît évident que les noms politiques ou littéraires à référence nationale ne peuvent s'expliquer que par l'intime proximité des bourgeois porteurs de cette culture.

1848 : nouveauté de la politique maintien du clivage social

Puis vient 1848, et l'irruption de la politique — on sait avec quelle passion et quelle profondeur. Les paysans de Basse-Provence se sont jetés, pendant les quelques mois de liberté intégrale, dans les cafés et

1. Nous maintenons fermement cette affirmation bien qu'elle soit niée, sans preuve, par Mlle Roubin, p. 90. Dire que les Cercles (bourgeois) ont une « clientèle passagère », sont « mouvants et sans structuration permanente » est littéralement inexact. Ce sont eux qui donnent au contraire le modèle le plus achevé de structuration. On en a les preuves à pleins dossiers, dans les Archives nationales F 7, 6701, 8779, etc., pour ne pas parler des départementales. Le dossier F 7 8779 (enquête de 1811 sur les Cercles) a été exploité par nous pour le Var dans notre ouvrage *La vie sociale en Provence intérieure*, à paraître en 1971.

2. La consommation de boissons dans les Cercles privés a toujours posé un problème d'adaptation pour les contributions indirectes, perceptrices de taxes sur les boissons. Nous avons étudié ce problème, et ses incidences politiques, dans la *République au village*, pour les Chambrées contemporaines de Louis-Philippe, et Lucienne Roubin l'a étudié pour les Cercles de la période actuelle dans son ouvrage, auquel on se reportera. Il va sans dire que le problème des rapports *juridiques* (et éventuellement politiques) des Cercles et Chambrées avec la *légalisation des débits de boissons* ne doit pas être confondu avec le problème de leurs rapports *sociologiques* avec les *débits eux-mêmes*, que nous traiterons plus loin.

Maurice Agulhon

les clubs ouvertement politiques. Mais dès le milieu de l'année 48, la répression a empêché la réunion et l'association politique ouverte, et les Chambrées, sociétés fermées et privées, sont redevenues le seul asile possible de l'idéal nouveau en même temps que des pratiques anciennes. D'où la confusion classique, parfois intéressée, parfois aussi commise de bonne foi, par les magistrats, fonctionnaires et policiers de l'époque entre les Chambrées et les « sociétés secrètes ».

La population cependant, dans sa structure sociale, vers 1850, n'a pas encore évolué, et c'est une stratification à peu près intacte qui se reflète dans ses associations. Il nous faut produire ici quelques textes de plus en faveur de cette assertion.

A Sainte-Anastasié¹, en 1853, donc après la grande répression, « il n'y a ni café, ni cabaret, ni chambrée, et comme les gens ne peuvent y vivre dans l'isolement, la classe aisée se réunit par intervalles chez M. d'Antrechaux, les propriétaires ou ménagers chez le sieur Olivier ; dans l'une comme dans l'autre de ces réunions il y a que des hommes entièrement dévoués à l'ordre et sur l'appui desquels l'autorité peut compter ; il n'en est pas de même de la troisième réunion qui a lieu chez le nommé Martin Calixte, maréchal-ferrant. Les personnes qui la fréquentent sont des anciens insurgés ou au moins des hommes douteux et qui vivent à part du reste de la population. Ces associations ne sont pas journalières et elles ont le plus souvent pour excuse un repas ou une partie de plaisir »².

A Bargemon³, l'adjoint au maire rend compte de l'exécution de l'arrêté prescrivant

« la fermeture de treize chambrées qui existaient dans ma commune, y compris un cercle *plus ancien que toutes ces sociétés* (c'est moi qui souligne (M. A.)), dans lequel se réunissait la bourgeoisie de ce pays, et pour lequel je n'ai pas cru devoir faire d'exception... »

A la même époque précisément, le préfet écrivait au maire du Luc⁴ :

« Ma circulaire du 19 janvier dernier a prononcé la fermeture de *toutes* les chambrées (souligné à l'original). Cette mesure qui n'admet aucune exception pour les sociétés de cette nature n'atteint pas avec la même rigueur les *cercles bourgeois* (même observation) dont tous les membres sont rentiers ou exercent des professions libérales. Je me suis réservé le droit d'autoriser l'ouverture de ces dernières réunions d'après leur composition. Veuillez en conséquence, je vous prie, m'adresser la liste exacte de tous les membres du cercle »⁵.

1. Var, canton de Besse ; 634 habitants en 1851 ; texte cité provenant des A.D., Var, VIII M 16-18, sous-préfet à préfet, Brignoles, 21 juillet 1852.

2. Bref, ce sont des Cercles ou Chambrées sans le titre. On notera au passage la graduation des appellations : « Monsieur » X (châtelain, hôte des bourgeois du lieu), « le sieur » Y (paysan aisé), « le nommé » Z (artisan et populace suspecte).

3. Var, canton de Callas ; 1 813 habitants en 1851 ; d'après A.D., Var, IV M 20-1, dossier Bargemon, adjoint au maire à préfet, 16 décembre 1851.

4. Var, chef-lieu de canton, 3 686 habitants en 1851 ; A.D., Var, VIII M 16-13, préfet à maire, 15 mars 1852 (minute).

5. A Callas, Var, mieux encore : un Cercle de notables hâtivement refondé, et autorisé dès le 10 janvier 1852, prenait tout simplement le nom de « Cercle de la bourgeoisie » (A.D., Var, VIII M 16-6).

Les Chambrées en Basse-Provence : histoire et ethnologie

On trouve quelquefois d'intéressantes variantes à ce schéma. Dans un ouvrage, imprimé en 1934, et se rapportant à un ancien temps imprécis, un érudit local décrit ainsi la société de Saint-Maximin (Var) :

« ... il y avait pour la réunion des paysans des chambres qui n'étaient que des remises servant de café. Alors que la bourgeoisie restait chez elle, les artisans, blancs et rouges, se réunissaient dans leurs cercles respectifs »¹.

Il est sûr en tout cas que dans les années 50 on ne peut pas encore assimiler le Cercle et la Chambrée² ; seulement, à côté de cette distinction, qui est un archaïsme, est apparu un fait nouveau par rapport au début du siècle : la Chambrée apparaît très souvent maintenant comme une structure politisée en même temps que coutumière.

V. 1850-v. 1880

La grande époque

a) *La politique est reine.* — A ce titre, la Chambrée ne devait plus cesser d'attirer l'attention. C'est au cœur du XIX^e siècle, sous le Second Empire et aux débuts de la III^e République, qu'on a d'elle le plus grand nombre de descriptions d'origine littéraire, observations souvent hostiles, mais d'une hostilité nuancée de surprise, au regard neuf par conséquent. A notre avis, on ne saurait les écarter du dossier, et cela d'autant moins que Mlle Roubin ne semble pas les avoir connues.

Au début de 1852, en voyage dans le Midi, le comte de Falloux s'arrête à Avignon³, le parti légitimiste lui fait un brillant accueil.

« J'en retrace ici l'esquisse parce qu'elle peint bien les mœurs méridionales, si différentes de celles de l'Ouest. MM. Léo de Laborde, de Salvador, d'Averton et leurs amis me conduisirent à un banquet, suivi d'une visite à l'un de ces cercles d'ouvriers qu'on nomme une Chambrée »⁴.

1. Cairety-Mistre, *A propos de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume*, Marseille, Edition du Littoral-Sud, 1934, p. 47-48.

2. Un texte de Frédéric MISTRAL récemment publié, pour la première fois, par P. ROLLET dans son édition des *Mémoires et récits* (Aix, 1969), pose un problème. Ecrivant à Roumanille, en date du 28 mai 1850, le poète, alors étudiant en droit à Aix, et républicain, s'exprime ainsi :

« ... Puisque vous voilà si dévoué à la conversion des infidèles, au lieu de prêcher des convertis et d'envoyer votre *Commune* aux Cercles blancs des villages, envoyez-la aux cercles démocratiques... »

On croira difficilement qu'il n'y ait pas eu de Chambrées dans des villages de Provence occidentale, ou que le mot de « Chambrée » y ait été inconnu, ou que l'évolution sociale y fût si avancée que la confusion entre Cercle et Chambrée y soit déjà acquise.

Nous suggérerions volontiers l'explication suivante : Mistral pensait bien aux Chambrées paysannes tout autant qu'aux Cercles bourgeois, mais, écrivant en français, et tenant avec raison « Chambrée » pour dialectal en ce sens, il a spontanément traduit. N'oublions pas qu'en 1850 le jeune Mistral n'a pas encore voué sa vie à la défense des parlers et des coutumes, et n'écrit à peu près jamais en provençal.

3. FALLLOUX, *Mémoires*, t. II, p. 358.

4. On notera que le parti blanc a ainsi deux étages de réunions, le banquet pour notables, et le réseau populaire.

Maurice Agulhon

Falloux, invité à prononcer quelques mots, insinue prudemment l'idée que l'union du parti de l'ordre exigerait l'oubli des vieilles querelles (entre blancs et bleus), et qu'il faudrait que les purs légitimistes d'Avignon fissent bon accueil à tel de ces orléanistes qu'ils combattaient jadis.

« Si l'un de vos compatriotes, disait Falloux à ses hôtes, venait un jour vous dire : oublions le passé... » — ici interruption « Lé bouterian per la fenestré ! »

et l'interrupteur est frénétiquement applaudi.

Falloux n'insiste pas et se hâte de conclure par des banalités. Sur quoi, un ouvrier, rasséréiné et courtois, s'avance vers lui et lui débite un petit compliment en vers français, assez médiocre (ou que notre gentilhomme trouva tel)¹. Et Falloux achève le récit de l'épisode par ce mot, étranger à notre propos, mais dont nous ne voudrions pas nous priver, tant il est lié, aussi, aux idées les mieux reçues :

« Dans l'Ouest on se grise avec du cidre, dans le Midi on se grise avec des mots, et au point de vue du résultat, c'est peut-être le Midi qui l'emporte. »

Il y avait donc des Chambrées en pays blanc² mais elles aussi, comme on le voit, prenaient à cœur la chose publique. Toutefois, la Chambrée typique, comme la majeure partie de la Basse-Provence, est chaudement républicaine. Elle est un élément majeur de ce folklore politique du Midi radical qui fit l'objet en 1873 d'un pittoresque reportage, au titre significatif « *Voyage aux pays rouges*, par un conservateur, B..., *du Français* »³.

« Dans les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône⁴, c'est dans les cercles que se font les accords électoraux. Ici, dans le Var, la constitution des forces démagogiques est bien plus parfaite. Dans les villages comme dans les villes un peu importantes, les radicaux sont partagés en « Chambrées »⁵. Un démagogue un peu plus avisé que les autres loue une chambre, il y fait porter vingt chaises, une table ; un portrait de Gambetta ou de Garibaldi est accroché à la muraille ; tous les soirs, vingt radicaux viennent ensemble là, boire, fumer et disserter pendant deux ou trois

1. Mais nous retiendrons cette étape du bilinguisme : le provençal est la langue usuelle et spontanée, à plus forte raison pour l'exclamation et le cri, mais le français est assez connu, au moins de quelques-uns, pour être utilisé en cérémonie.

2. Voici un autre exemple de Chambrée comme cadre d'une foule collectivement pieuse : évoquant le beau temps où la fête de Saint-Joseph était massivement célébrée à Cotignac (Var), l'abbé Laure écrit : « Il sera toujours consolant de revoir des Chambrées entières d'hommes, bannières en tête, venir implorer, au lieu même de l'apparition, le secours de celui qui, gardien et protecteur » etc., *Histoire de Notre-Dame-de-Grâce de Cotignac*, Marseille, 1886, p. 188.

3. Il s'agit de Beslay, fils du vieux proudhonien et communard Ch. Beslay. Fr. Beslay était, à l'inverse de son père, tout à fait réactionnaire. Son livre a été publié en 1873.

4. 6^e lettre, datée de Toulon 1^{er} novembre (1872), pp. 98-99.

5. Prise à la lettre et généralisée, cette répartition géographique de l'emploi de deux mots serait tout à fait fautive, nous en verrons des preuves ; mais elle est un indice intéressant du début de confusion des deux institutions, et du nouveau sens que revêt alors la dualité des termes. Voir plus loin.

Les Chambrées en Basse-Provence : histoire et ethnologie

heures. Voilà « une Chambrée ». Tel gros bourg compte jusqu'à vingt ou vingt-deux Chambrées. La veille d'une élection, la « Chambrée » reçoit les bulletins du candidat pour qui elle doit voter. Les vingt électeurs de la « Chambrée » vont au scrutin à la même heure et ensemble. De cette façon on voit qui s'abstient ou qui vote mal. L'habitude d'aller le soir à la « Chambrée » est si forte que jamais le radical qui fait partie d'une « Chambrée » ne manque de s'y rendre. On me citait un père qui venait de perdre un enfant tendrement aimé, et qui ne put se dispenser d'aller, une heure après la mort, passer la soirée à la « Chambrée »...

et plus loin, notre journaliste note les airs d'importance que se donne un jeune radical de Cuers, le fils de l'aubergiste, tout fier car

« aux dernières élections il a été délégué au Luc (lieu traditionnel du congrès départemental qui choisit les candidats) par les « Chambrées » de Cuers »¹.

Le romancier Jean Aicard, qui n'était pas hostile, lui, aux paysans radicaux, donne incidemment une notation analogue, à propos d'une halte de son héros, Maurin, à Gonfaron : le brave braconnier n'est pas familier à ce village, où il vient rarement ; les enfants, les vieilles femmes, même quelques jeunes paysans, ne le reconnaissent pas ;

« il n'y était guère connu qu'aux Chambrées, parmi les hommes de son âge², politiciens et chasseurs, ceux justement qui étaient tous absents du village à ce moment-là »³.

On pourrait sans nul doute trouver bien d'autres textes⁴. Ils nous confirmeraient que, dans le Midi méditerranéen au moins, dès les débuts de la III^e République, on ne saurait plus faire d'ethnologie qui fasse abstraction du suffrage universel. Toutefois, il s'en faut de beaucoup que la démocratie politique soit le seul fait nouveau à considérer, en ce dernier quart du XIX^e siècle auquel nous sommes ainsi arrivés.

b) *Début de la confusion avec le Cercle.* — Vers la fin du XIX^e siècle, la distinction entre Cercle et Chambrée tend à disparaître. Nous en avons vu un indice, bien indirect, en notant que, dès 1873, un observateur hâtif l'interprétait comme géographique. C'est bien la preuve qu'en certaines régions, dès cette époque, la petite association populaire était connue sous le nom de Cercle. De fait, le mot de Chambrée va bientôt sortir de l'usage et la chose elle-même devenir moins répandue. Tel

1. 7^e lettre, Le Luc, 3 novembre 1872, p. 107. Voir aussi p. 140.

2. Environ 35 ans, est-il dit ailleurs.

3. *Maurin des Maures*, éd. Nelson, p. 338, s. d. (v. fin du XIX^e siècle).

4. Par exemple ce rapport du brigadier de gendarmerie de Lambesc (B.-du-Rh.) en date du 1^{er} septembre 1872, à propos d'éventuelles manifestations républicaines pour l'anniversaire du 4 septembre : (il n'y aura rien en public) « seulement il est très probable que les membres des *Chambrettes du Parti radical* se réuniront dans leur local, y feront de grandes libations et chanteront plus ou moins des chansons bachiques, le tout en l'honneur du 4 septembre »... A.D., B.-du-Rh., VI M 3415, dossier anniversaire du 4 septembre 1872. Les mots soulignés le sont par nous.

Maurice Agulhon

de mes collègues et amis¹ m'assure que son père, dont les souvenirs d'enfance se situent à Salernes (Var) aux environs de 1900, ignorait le mot de Chambrée, et ne connaissait que le Cercle. Ici le changement n'est peut-être que de vocabulaire. Mais voici autre chose.

J'ai moi-même recueilli directement en décembre 1960 le témoignage d'un vieux paysan des Bouches-du-Rhône, né en 1886 ; dans sa jeunesse, et plus précisément avant 1909², le village de Vernègues³ comptait deux cafés et une « Chambrette ». La jeunesse fréquentait assidûment les cafés ; à la « Chambrette » il y avait « les vieux », organisés en association assez fermée, avec un gérant pour s'occuper des boissons. La situation était la même à Aurons, autre petit village isolé dans les collines ; en revanche, à Alleins, village voisin, mais plus important, situé dans la plaine⁴, il y avait « trois cafés, un bar et un Cercle ». Ainsi, d'une part, l'association du type Cercle ou Chambrée est déjà en régression, d'autre part, sa désignation paraît varier selon les lieux : Cercle dans le gros village, Chambrée dans le plus petit et le plus isolé ; Cercle là où a pénétré le plus d'influence moderne, Chambrée où il y en a eu relativement moins⁵. Mais pourquoi la confusion s'instaure-t-elle entre les deux types d'associations ? L'une des raisons pourrait être cherchée dans l'évolution sociale elle-même. N'est-ce pas précisément au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle que le village de Basse-Provence a perdu par émigration à la fois ses plus pauvres prolétaires et sa micro-aristocratie de bourgeois rentiers (ou du moins une grande partie des uns et des autres), tandis que la masse des petits exploitants agricoles et des artisans voyait son niveau de vie et d'instruction s'élever ? Raréfaction de la bourgeoisie ancienne, relative élévation sociale de la masse populaire — la stratification rigoureuse s'estompe, et ne peut donc plus servir de support à une dualité d'associations⁶.

1. M. Emilien Constant, attaché au C.N.R.S., et lui aussi historien de la Provence contemporaine.

2. Date du tremblement de terre qui a détruit le vieux village perché dont il va être question et entraîné sa reconstitution ailleurs.

3. Bouches-du-Rhône, c. d'Eyguières, environ 350 hab. à cette époque.

4. Aurons, canton de Salon, environ 200 hab. à cette époque ; Alleins, c. d'Eyguières, un peu plus de 1 000 hab.

5. Cherchons encore la vérification dans le sondage d'archives que nous avons fait. A propos de l'anniversaire du 4 septembre en 1872, le sous-préfet d'Aix rapporte : « A Trets une bougie avait été placée devant la fenêtre d'une Chambrée... A Lambesc deux dîners ont eu lieu, l'un au Cercle Saint-Martin, l'autre au Cercle Sainte-Barbe... » L'énumération, la juxtaposition nous suggèrent bien des institutions semblables, mais à Lambesc petite ville sur la grand-route, on a déjà généralisé le nom français du Cercle, à Trets on est encore pour quelque temps fidèle au mot dialectal de Chambrée (même référence que n. 2, p. 336, ci-dessus).

6. A force de se populariser et de se vulgariser, le nom de Cercle à la fin du siècle prête à la galéjade. Jean Aicard a imaginé cette conversation entre son héros, Maurin, et un chasseur de ses amis, pur républicain :

* — Ne sommes-nous pas membres tous deux du Cercle de la Libre pensée ?

— ... J'y suis allé une fois, à ton Cercle ! Mais tu appelles ça un Cercle ? parce que

Mais il y a autre chose encore. Nous avons la bonne fortune de savoir, avec plus de précision encore, comment les choses se présentaient à Bargemon (Var) en un moment qui pourrait bien avoir été celui du passage. Notre élève Mlle Yvette Bruno, étudiant pour un diplôme d'études supérieures l'industrie de la chaussure dans ce gros village industriel¹, a interrogé les anciens du pays, et obtenu ainsi des souvenirs se rapportant aux années 1890-1900 environ ; au passage, maintes notations ethnographiques, d'autant plus intéressantes que nous ne les avons pas spécialement sollicitées². Il y avait alors *deux* Cercles dans le village (nous nous souvenons qu'en 1851 il n'y en avait qu'un), le Cercle des « Pimparrins » (nom d'oiseau, dialectal) qui était celui des bourgeois (médecin, notaire, quelques notables de type ancien qui existaient encore, et deux des patrons-cordonniers), et le Cercle des Travailleurs que fréquentaient en masse les ouvriers de la chaussure, les paysans, et aussi d'autres patrons-cordonniers. Pour être admis au Cercle des Travailleurs, il suffisait d'être ou d'avoir été travailleur manuel et de verser une très modique cotisation (10 sous). On y allait tous les jours après le travail, pour boire, discuter, lire les journaux. Et il y avait aussi les Chambrées, sur lesquelles notre enquêtrice s'exprime ainsi :

« La Chambrée était un local loué par les ouvriers eux-mêmes. Seuls pouvaient en faire partie les ouvriers d'une même profession³. Ils devaient eux-mêmes s'acheter les boissons, se servir, faire le nettoyage⁴. D'autre part ces Chambrées étaient ouvertes seulement le samedi et le dimanche. Pour cette raison les Chambrées attiraient moins les ouvriers que le Cercle (sous-entendu : des Travailleurs) où ils pouvaient aller tous les soirs après leur travail⁵. D'autre part, le fait qu'elles soient fermées aux ouvriers d'autres spécialités a également contribué à leur disparition. Les ouvriers préféraient aller au Cercle des Travailleurs où ils pouvaient rencontrer les paysans, des journaliers, des ouvriers d'autres spécialités. »

Essayons d'interpréter : nous saisissons sur le vif la concurrence de deux structures, la Chambrée et le Cercle, l'une de tonalité traditionnelle, l'autre d'allure plus nationale-bourgeoise, l'une de ségrégation sociale, l'autre de fréquentation intersociale, l'une de relative fermeture, l'autre de souplesse, d'ouverture et d'accueil. L'une enfin, la Chambrée, est

tu as mis au-dessus de la porte de ton cabanon, en plein mitan des bois de pins, dans les Maures, un écriteau avec ces paroles écrites : Cercle de la Libre pensée, et que j'y suis allé une fois pour voir à quoi vous pensiez là-dedans, les quatre chasseurs de bouscarles et de fustifous que vous étiez... », *L'illustre Maurin*, pp. 227-228.

1. *L'industrie de la chaussure à Bargemon*, mss, U.E.R. d'histoire d'Aix, 1967 ; le texte cité est pp. 103-104.

2. L'ambition du mémoire en question était plutôt économique et sociale au sens classique du mot.

3. Ici, la symbiose entre Chambrée et Société de Secours Mutuel, perceptible dès les années 40, et à laquelle nous avons fait un sort dans la *République au village*.

4. Système de gestion par « semainier » décrit par L. Roubin.

5. Parce que le Cercle, lui, devait avoir un gérant, qui travaillait en permanence, surtout si, comme il est vraisemblable, il était le tenancier d'un café attenant.

bien le vieux foyer intime, la « maison des hommes », mais l'autre, le Cercle, évolue à grands pas vers le café.

c) *L'attraction du cabaret ou du café.* — Bientôt il n'y aura plus de Chambrées, du moins ici. Pourra-t-on dire pour autant qu'elles auront été remplacées par des Cercles ? Oui, dans la mesure, mais dans la mesure *seulement* où les Chambrées qui survivent tendent à se *dénommer* Cercles. Mais non, certainement non, dans la mesure où la spécificité de la Chambrée était le *petit* groupe intime, et où le Cercle proprement dit est désormais un établissement d'importance, ayant pignon sur rue, soit qu'il ait partie liée avec un café, soit qu'il ait pu acquérir ou bâtir son propre local. Qu'on se reporte sur ce dernier point aux descriptions de Mlle Roubin. Car il y a un fait essentiel : au *xx^e* siècle, les *Cercles* proprement dits sont plus importants, plus riches, et surtout sensiblement moins nombreux que les Chambrées des années 1840-1850, même compte tenu de la diminution de la population globale, assez générale à cette époque dans les villages et bourgs ruraux de Basse-Provence. Il me paraît aussi que les Cercles de la haute époque de la *III^e* République ont été, plus encore que les Chambrées de la Seconde République, profondément politisés et même qu'ils ont été la véritable cellule de base des partis politiques, à l'époque où — ne l'oublions pas — les partis proprement dits n'existaient pas comme organisation ou n'avaient qu'une organisation embryonnaire, du type du comité d'arrondissement ou de canton¹. Or, la préparation des élections suppose concertation et concentration larges. Le Cercle politicien vers 1900 tend à regrouper les hommes politisés du ou des deux camps dominant, et leur frange, parfois très étendue, de sympathisants. Il y a tout lieu de penser qu'à Bargemon, le Cercle des « Pimparins » et le Cercle des Travailleurs étaient respectivement le Cercle-Café des « blancs » et le Cercle-Café des « rouges ». Donc, un ou deux Cercles par village, suivant que la commune est unanime ou bi-partisane. Quant à ce qui restait de la clientèle des Chambrées, celle qui n'était pas attirée, pas captée par le rayonnement des grands cercles-café politiques, que devint-elle ? N'y eut-il pas, là encore, attraction vers des *cafés* ? Et l'équivalent actuel du grouillement des

1. C'est la raison pour laquelle nous ne pensons pas que, même avec l'identité de mots et de statuts, on puisse assimiler le Cercle de 1880 et ce qui subsiste de Cercles actuels. Ceux-ci sont a-politiques, Mlle Roubin y insiste — mais comment ne le seraient-ils pas puisque de nos jours il y a, dans chaque commune, des organisations spécialisées pour la fonction politique (cellule, section, comité, etc.) comme pour toute fonction (syndicale, coopérative, touristique, etc.) ? Privé de toute autre fonction par ces organismes spéciaux, le Cercle d'aujourd'hui ne peut que retrouver son essence de société d'agrément. Mais en 1880, quand il n'y avait que peu ou pas de structure de base différenciée pour tant de fonctions diverses, le Cercle devait être plus aisément *multifonctionnel de fait*, voire même souvent absorbé par telle ou telle fonction (politique entre autres). — C'est au moins une hypothèse à exploiter.

petites Chambrées, si typique au milieu du siècle dernier, n'est-il pas la prolifération des *petits* « bars » dont on se rend bien compte, à la moindre expérience, que leur fonction implicite de foyer de quartier est bien plus réelle que leur fonction théorique de débit de boisson¹ ?

Mais nous sommes ainsi arrivés insensiblement à la dernière des grandes transformations des mœurs provençales survenue depuis un siècle : *le café a cessé d'être répulsif*. Et une fois de plus nous dirons notre conviction que l'ethnologie des Chambrées paysannes de Basse-Provence ne peut pas faire abstraction de cet aspect, pas plus que d'aucun autre aspect, de son environnement social.

A propos du café : espace indigène et espace « étranger »

L'ethnologie ne cesse d'ailleurs pas de nous être précieuse, tout au long de ces réflexions. A la dialectique des classes, des opinions et des régimes politiques, familière aux historiens classiques, et peut-être trop exclusivement utilisée par eux, elle en ajoute d'autres, et suggère des couples qu'ils n'utilisent guère, tels que famille-classe d'âge, ou masculin-féminin. Sur ce dernier thème, nous aurons un mot à dire tout à l'heure. Au point où nous sommes parvenus, il nous faut retenir de la problématique ethnologique le caractère suggestif d'une autre opposition apparemment banale : indigène-étranger ou, si l'on préfère, intérieur-extérieur (entendue par rapport à l'ancienne communauté villageoise).

La Chambrée, comme le Cercle bourgeois, s'est constituée par opposition au café ; elle est le lieu où l'on peut rester entre soi, par opposition au café, qui est le lieu de contact avec le monde brutal ou choquant de l'extérieur². Nous avons souligné ce point dans la *République au village*³, mais la discussion actuelle nous incite à tenter de l'approfondir quelque peu.

1. Voici ce que nous écrivions à ce sujet dès 1966 (*Sociabilité méridionale*, t. I, p. 428 — repris dans *Pénitents et francs-maçons*, p. 240) : « Allons du connu à l'inconnu, que se passe-t-il de nos jours ? Si les cafés de village, et même les bars des quartiers populaires des grandes villes du Midi, ne faisaient que servir à boire aux voyageurs de passage ils ne gagneraient pas leur vie. Leur véritable clientèle, ce sont les hommes du quartier ou du village, qui ont là leurs habitudes, leur lieu de rencontre, leur foyer commun, extra-familial, de rassemblement. Et cela est si vrai que dans ces lieux en principe « publics » l'étranger altéré qui entre par hasard se sent presque un intrus. Le petit café, juridiquement est un commerce, mais sociologiquement c'est un Cercle. »

2. Même les vieilles confréries de Pénitents ont eu parfois cet aspect-là. A Beaumes-de-Venise (Vaucluse, chef-lieu de canton), les Pénitents blancs auraient été fondés en février 1734 sur l'initiative du Conseil général de la Communauté (municipalité) : « Pour retirer bien des gens qui passent presque toutes les journées de fêtes et dimanches dans les cabarets ou aux jeux, et pour éviter les cas qui nous sont souvent arrivés qu'on a, quand il meurt quelqu'un, de la peine à trouver des gens pour les porter » (Archives communales, B.B., à la date indiquée) cité par l'abbé ALLÈGRE, *Monographie de Beaumes-de-Venise*, nouv. éd., Paris, L. Laget, 1967, p. 39 note.

3. Pp. 209-210 pour les Cercles, 211-212 pour les Chambrées — qui se comportent

La Chambrée ancienne (avant les années 40 du XIX^e siècle) appartient à l'espace indigène, par sa clôture topographique, par son recrutement tout local, et aussi, ne l'oublions pas, par son traditionalisme moral. La Chambrée ancienne portait souvent un nom de saint, ou un nom dialectal folklorique, les hommes qu'elle groupait étaient encore dociles à la pratique ou aux grandes disciplines religieuses. Leur répertoire de contes ou de chansons s'il y en avait — mais nous ne le connaissons pas — ne devait pas être différent de celui des « veillées » de famille, avec lesquelles il y avait peut-être plus de contacts qu'on ne croit (mais nous discuterons ce point tout à l'heure). En face, le café, ou cabaret, ou auberge, était la halte, le domaine et par conséquent la zone d'influence des voyageurs, des hommes seuls, militaires ou marins regagnant leur foyer ou leur garnison, compagnons du Tour de France, colporteurs, rouliers, commis-voyageurs ; célibataires permanents ou temporaires ; hommes parfois venus de loin, de cette France « du Nord » qui de 1800 à 1830 fut en avance d'évolution morale et politique sur la Provence ; hommes porteurs par excellence d'autres cultures et d'autres mœurs. En face de la Chambrée « sage », le cabaret est le lieu d'élection de l'idéologie libérale et du répertoire de chansons à la Béranger, où se mêlent l'épicurisme (voire la gaudriole) et la politique avancée ; comme il est le lieu des mœurs libertines, « lutiner la servante » ou boire jusqu'à l'ivresse¹. Et, bien entendu, le cabaret est aussi le pôle de regroupement des éléments les plus pauvres, les moins encadrés, des éléments marginaux et a-sociaux, donc les plus répulsifs, de la population indigène.

S'il en est bien ainsi, on pourrait présenter l'évolution morale des Chambrées, cette évolution qui commence un peu avant 1848, et qui s'accroît fortement ensuite, de la façon suivante : par ses causes et par ses processus, ce fut bien l'imitation des bourgeois, l'apprentissage des thèmes culturels et politiques nationaux, la politisation à gauche ; et par ses conséquences et par son aspect global, ce fut comme *l'attraction des hommes et de l'association d'hommes, jusque-là moralement intégrée dans l'espace indigène, vers l'espace de l'étranger*. Et c'est la raison pour laquelle on voit apparaître en 1848 deux choses bien remarquables : d'une part, les premières tendances, encore isolées, au transfert de l'association d'hommes vers le café, d'autre part, les plaintes de plus en plus fréquentes des milieux conservateurs sur le thème de la Chambrée, outil de démoralisation, de la Chambrée hostile à la famille.

Bien entendu, l'insistance avec laquelle, autour de 1850, les hommes

ici encore en structures parallèles, réagissant de semblable façon, chacune à son étage social.

1. Nous avons fait allusion déjà à l'idée reçue suivant laquelle l'ivrognerie n'appartient pas aux mœurs provençales. Au début du siècle dernier, le vice provençal par excellence, c'est le jeu (de cartes, avec enjeu d'argent).

du parti de l'ordre associaient la République, et le socialisme, avec l'immoralité et la destruction des principes sociaux fondamentaux, est une insistance suspecte par son apriorisme et par son engagement politique. Tel magistrat en poste en 1851, à Toulon, assurait que la propagande rouge progressait exactement au même rythme et dans les mêmes lieux que les maisons de jeu et de prostitution, qu'on voyait s'établir jusque dans les villages¹. C'était sans doute aller bien trop loin. Mais voici comment s'exprimait l'évêque de Fréjus dans une lettre au préfet du Var² :

« Je ne suis nullement étonné des sollicitations que l'on vous fait parvenir pour la réouverture des *Chambrées*. Rien n'est aujourd'hui plus enraciné dans les habitudes des ouvriers provençaux que ce genre de réunion qui, pour la plupart d'entre eux, ont à peu près *remplacé* la famille³. C'est un grand mal, source de mille autres maux »

(la dissolution des Chambrées est donc une bonne chose. Les maires l'appuieront-ils ? En tout cas)

« le clergé des paroisses s'en réjouira comme moi. Messieurs les curés ont trop souvent gémi, en ma présence, sur les désordres que vous signalez, et sur d'autres encore, que l'on n'oserait décrire, pour que je ne sois pas assuré qu'ils seconderont prudemment de tous leurs efforts vos désirs et les miens ».

Désormais ce thème — alors nouveau — de la Chambrée qui serait immorale à la fois parce que « rouge », et parce que concurrente de la famille et de ses mœurs ou vertus présumées — ce thème donc ne devait plus quitter le champ des idées reçues. Nous l'avons rencontré tout à l'heure dans le texte de Beslay.

D'autre part, vers le même temps, nous l'avons dit, on voit la sociabilité provençale indigène commencer à se fixer, quoique sporadiquement encore, sur le café. A Saint-Maximin, en 1851 :

« Deux sociétés se sont légalement constituées, sous la dénomination de Cercles ; l'une est composée de braves gens, tous pères de famille et propriétaires, mais la seconde, tenue par le nommé Giraud, dit Carnabeau, cafétier, n'est composée que d'ouvriers, professant les idées républicaines, et même socialistes, et qui ne se sont réunis ainsi que pour avoir plus de facilité pour jouer à la Vendôme sans craindre la surveillance de la gendarmerie »⁴.

A Cannes, nous saisissons ce processus sur le vif. Un rapport du juge de paix⁵ établi à l'occasion d'une affaire d'emblèmes et chants séditieux

1. A.D., B.-du-Rh., XII U 9, circulaire du procureur de la République près le tribunal de Toulon aux juges de paix de l'arrondissement (communication au procureur général d'Aix), datée du 3 février 1851.

2. A.D., Var, VIII, M 16-11, dossier Fréjus, évêque à préfet, 28 janvier 1852.

3. Les mots soulignés le sont à l'original. On notera le mot « Ouvriers » au sens ancien de travailleurs manuels en général.

4. A.D., Var, VIII M 16-13, dossier Mazaugues, lieutenant de gendarmerie à préfet, 22 février 1851.

5. A.D., Var, IV U 4-191, Session d'Assises du 4^e trimestre 1850, affaire Antoine Arluc.

Maurice Agulhon

nous explique que le Café de l'Europe y était naguère fréquenté par les personnes les plus honorables du pays sans distinction d'opinion ; que, d'autre part, existait le Cercle Ardisson ; qu'en 1849, une scission se fit dans le Cercle : les membres d'opinion avancée n'ayant pu obtenir que le cercle s'abonne aux journaux de leur couleur quittèrent le Cercle et se mirent à fréquenter le Café de l'Europe¹. Ce petit groupe de démocrates, composé surtout de jeunes gens, rendit le Café de l'Europe beaucoup plus bruyant, et les anciens et « paisibles » habitués de ce Café se transportèrent dans un nouveau café qui venait de s'établir. Dès lors le Café de l'Europe acquit une réputation de « rouge » et d' « anarchiste ». On y reçut les journaux avancés, et c'est lui que choisirent un beau jour les ouvriers menuisiers pour y tenir leur banquet annuel de la Sainte-Anne, banquet à l'occasion duquel furent chantés les chants séditionnels et arboré un drapeau tricolore roulé aux deux tiers².

C'est un café d'habitués, qui a toute l'intimité et peut-être même, en son arrière-salle, aussi le statut d'une Chambrée ou d'un Cercle, que Frédéric Mistral a fréquenté à Aix, en 1850. Voici comment il le décrit dans un fragment jusqu'ici inédit de ses *Mémoires*³ :

« Il y avait une taverne, dans le faubourg, chez Brissa le marchand de vins, où nous allions, de temps en temps, passer un bout de veillée⁴. C'était amusant de siéger dans cette salle basse, à la lueur des lampes à huile, autour de longues tables chargées de pichets, avec les démocrates qui venaient là, le soir, enflammés et fervents comme des dévôts d'église. Il me semble voir encore le citoyen président⁵, un vieil avocat taciturne, myope, à mine de hibou, l'air de se méfier de tous. Les orateurs étaient le maçon Palanque et le cardeur Juvert »

(passons ici — pour abréger — en dépit du pittoresque de la chose, sur ce que clamaient ces braves gens, et poursuivons) :

« Le cordonnier Tempier pour clore la séance, se levait, et chantait en roulant des yeux : « C'était le 28 juillet — de l'année mil huit cent « trente »... »

« Nous autres, les quatre ou cinq étudiants qui étions là, nous représentions au club la « jeunesse des écoles ». Sans nous attarder nous jetions quelques sous sur la table pour payer l'huile de lampe et le vin de Brissa, et en sortant, vers minuit, nous faisons ce qu'on appelait une « manifestation pacifique ». »

1. Au lieu de fonder un autre Cercle, notons-le.

2. Procédé économique pour obtenir... un drapeau rouge. Très usuel sous la II^e République.

3. Rollet édition, Aix, 1969, pp. 757-758. — L'original est en provençal. La traduction est de nous (Mistral n'a pas donné de texte français, car il n'avait pas retenu cet élément de premier jet pour la publication).

4. « Un tros de vihado. » — Notion importante. Tout Cercle a ses habitués qui passent toute la soirée, et des amis qui viennent passer un moment et puis repartent. On songe aussi au texte de Marcel Provence cité plus loin sur les hommes qui vont à la « Chambrette », puis vont faire un tour dans une autre veillée.

5. Ce terme de « président », comme tout à l'heure « siéger » (*seire* — plutôt que *s'asseta*) et plus loin conclure, clôturer (— *clava*) suggère un minimum d'organisation du groupe et de la séance.

Les Chambrées en Basse-Provence : histoire et ethnologie

Elle consistait — explique ensuite Mistral — à parcourir en défilé les rues désertes de la ville endormie et à aller beugler les chansons de Pierre Dupont sous les fenêtres des hôtels des nobles, pour les faire enrager.

Ces quelques sous laissés sur la table : était-ce un paiement de clients ordinaires ou une sorte de cotisation laissée au tavernier-gérant ? Mistral n'a pas cru bon de nous en avertir, et il n'est pas sans intérêt que ce détail ne lui ait pas paru digne de précision. La pratique sociale, ou socialo-politique, était assez indifférente à ses formes de droit.

La grande époque : esquisse d'un schéma d'évolution

Cannes, Saint-Maximin et Aix, à plus forte raison, sont des localités assez importantes et les milieux ici entrevus sont d'artisans plus que de paysans, pour toutes ces raisons, nous ne pouvons qu'être là à l'avant-garde de l'évolution qui s'amorce. Mais c'est bien cette évolution qui s'accroîtra, et qui à la fin du siècle provoquera le transfert massif de la Chambrée ou du Cercle vers le débit de boissons, avec pour transition probable ces Cercles établis dans les arrière-salles de cafés et qui prenaient pour gérant le tenancier de l'établissement. Pour que l'évolution soit complète, il fallait en effet deux choses qui ne se réaliseront que progressivement dans la deuxième moitié du siècle dernier : que les paysans, dans l'évolution de leur mentalité, s'affranchissent des préventions que leurs grands-parents avaient contre le lieu public, et aussi que le cabaret du village lui-même cesse objectivement d'être répulsif¹. De même que, vers le même temps, le fossé se comblait entre les classes du village, rendant bientôt caduque la distinction sociale entre Chambrée et Cercle, de même le fossé qui se comble entre gens du village et gens de la route rapproche la Chambrée ou le Cercle du café, et ne laisse plus entre eux que d'autres types (à étudier) de spécialisation. Le schéma suivant pourrait résumer cette évolution, en la simplifiant :

<i>Etat vers 1830-1840</i> (Ségrégation sociale maxima donc spécialisation toute <i>sociale</i>)		<i>Etat vers 1880-1900</i> (Ségrégation sociale atténuée donc esquisse de spécialisations <i>fonctionnelles</i>)		
<i>Classes</i>	<i>Lieux correspondants</i>	<i>Classes</i>	<i>Fonction</i>	<i>Lieux correspondants</i>
Bourgeoisie.	Cercle (rare - unique au village).	Tendant à se mêler	?	Cercle (un peu moins rare).
Peuple.	Chambrées (nombreuses).		(Politique ?)	
Etrangers.	Café, cabaret (rares).		Sociabilité générale.	Café, bar (multiples).

1. Changement accompli au temps du chemin de fer, qui dissipe l'atmosphère de rudesse liée au monde de la route — nous devons cette suggestive remarque à notre collègue Georgelin (discussion en séminaire le 24 novembre 1970).

Dans la moitié droite du tableau, la ligne médiane vide rend compte de la fin des Chambrées, dont l'héritage s'est réparti entre les deux autres institutions.

Ainsi donc, le Cercle de la fin du XIX^e siècle serait à la fois et indissolublement l'héritier du cercle bourgeois de 1830-1840 et d'une bonne part de l'héritage de la Chambrée de 1830-1840, on peut en convenir maintenant, croyons-nous.

C'est la deuxième dérivation, de la Chambrée au petit bar, qui peut faire problème. Nous ne faisons que la suggérer, comme une étude à approfondir, et nous n'en livrerons ici qu'un élément. On ne peut pas connaître les bars qui pullulent aujourd'hui dans les localités du Midi provençal sans être frappé par la fréquence des dénominations évocatrices de sociabilité, et, par là, très proches parentes des noms de Cercles et Chambrées. Nous avons eu jadis la curiosité d'esquisser ce calcul pour Marseille, en utilisant l'*Annuaire du téléphone de l'année 1957*. Il s'y trouvait un peu plus de 1 500 « bars » (y compris les « bars-restaurants » et « bars-tabacs » — mais non compris les lieux dénommés « cafés », « civettes », etc., et non compris les bars qui n'auraient pas le téléphone¹). Beaucoup de bars, près de 400 en tout, étaient dénommés d'après leur *propriétaire*, nom de famille, ou plus souvent prénom, en apposition directe, ou précédé de Chez...². Une autre grosse catégorie tirait les noms de la *topographie* (noms de la rue, place ou quartier) ou noms tels que « de la place », de « l'arrêt », « de la station », « de la poste » ; mais, de l'extrême diversité du reste, se dégagait bien le bloc des noms de *sentiments* : 32 Bar des Amis, 13 Bar Amical, 9 de l'Union, 7 de la Gaïeté, et tant d'autres sous d'autres formes (les bons vivants, les bons voisins, les copains, les joyeux...). Il n'y manquait même pas les noms à résonance idéologique (11 Avenir, 7 Paix, 7 Renaissance) ni, pour évoquer mieux encore certains aspects de l'onomastique des clubs, les noms insolites, tel ce « Bar des Inquiets » (à Marseille-Saint-Louis, sur la R.N. 8) où l'écrivain George Sadoul s'émerveilla un jour de trouver une trace de surréalisme³...

Une anthropologie de la Provence réelle ne pourra manquer de relever, sans autre prétention, une certaine parenté de climat et comme une coloration commune qui demeurent, au-delà de toutes autres et évidentes différences, de la sociabilité paysanne la plus enracinée aux mœurs urbaines les plus récentes⁴.

1. Cas fort rare — l'une des fonctions réelles du bar étant précisément de servir de cabine téléphonique aux nombreux habitants pauvres du quartier alentour qui n'ont pas le téléphone à domicile.

2. Notons pour mémoire, par ordre d'importance, 17 Marius, 9 Jeannot et 4 Jean, 5 Antoine (plus 2 Toine, 3 Tonin et 1 Tony), 9 Henri, 7 Pierre, 7 Louis, 7 François, 6 Noël, 5 Laurent, etc. (seulement 2 César et 1 Olive).

3. Dans je ne sais plus quelle digression d'une chronique cinématographique des *Lettres françaises*, à une date imprécise (nous citons de mémoire).

4. Ajoutons ici une preuve de plus. Le Cercle « privé » et le café « lieu public » sont

*Un problème connexe :
historicité de la ségrégation par sexes*

Si l'on nous a suivi jusque-là, c'est-à-dire si l'on a bien voulu admettre que le débit de boisson, lieu public, a pu être d'abord le rival et ensuite quelque peu le successeur du lieu de rencontre privé, on a dû assister à l'introduction de l'histoire au sein d'un couple (public-privé) que sa logique pouvait faire présumer stable. Peut-on aller plus loin et confronter avec l'histoire un autre couple : masculin-féminin ? « Chambrette », Cercle, cabaret, café ou bar, peuvent être les divers avatars de la « maison des hommes », et cette ségrégation masculine au moins leur est commune ; mais cette dernière est-elle aussi nette et aussi permanente qu'il le paraît ? La barrière masculin-féminin échappe-t-elle à l'historicité, ou bien subit-elle au moins quelque faible influence des autres évolutions ?

Lucienne Roubin a excellemment décrit cette répartition des « espaces » (p. 167) dans laquelle la « veillée aux écuries » est à l'espace féminin ce que sont la « Chambrette » ou la cave à l'espace masculin. Nous nous demandons seulement si ce schéma intemporel ne doit pas être infléchi par la considération du temps, en clair : si l'époque des veillées n'est pas plus ancienne que celle des Chambrées. C'est en tout cas ce que dit en propres termes Frédéric Mistral, dont nous ne voyons aucune raison de récuser le témoignage.

Il en parle d'abord, dans une digression mal datée¹ se rapportant sans doute au temps de sa jeunesse (le poète est né en 1830) ; une très vieille femme lui parlait des veillées, et des histoires fantastiques qu'on y racontait. « A cette époque-là (dit la vieille, d'après Mistral) on filait de l'étain, du chanvre. L'hiver, après souper, nous partions avec nos quenouilles et nous nous réunissions dans quelques grandes bergeries. » La présence des bêtes tiédissait l'atmosphère. Tout le monde était là. Et ailleurs² évoquant cette fois l'année 1847 : « En ce temps-là, écrit Mistral, la mode de ces réunions joyeuses (il s'agit des Veillées) était loin d'être perdue. » On allait dans une étable ou bergerie, les femmes

en réalité si proches désormais qu'on passe de l'un à l'autre selon l'opportunité. Nous avons vu des chambristes se transformer, par commodité, en habitués de cafés ; or, la réciproque peut être vraie ! témoin l'histoire de la jeunesse de Cabannes (Bouches-du-Rhône) qu'un maire réactionnaire voulait empêcher de danser le dimanche au café Ferrier, café des républicains. Alors « pensant se mettre en règle avec les prescriptions de la loi, les jeunes gens fréquentant ce dernier établissement *s'organisent en société*, en faisant subir quelques modifications au local qui leur sert de bal, en l'isolant autant que faire se peut du café... », A.D., B.-du-Rh., VI M 3415, dossier Célébration du 14 juillet, année 1886. Les mots soulignés le sont par nous.

1. *Mémoires et récits*, éd. Plon, p. 34 ; éd. P. Rollet (1969), p. 91.

2. *Ibid.*, Plon, p. 100 ; P. Rollet, pp. 287-289.

Maurice Agulhon

filaient, les vieilles racontaient des histoires, il y avait des familles entières, même les hommes, même les enfants au berceau. Tandis qu'« aujourd'hui (c'est-à-dire à la fin du siècle¹) dans nos villages, les paysans après souper vont au café faire leur partie de billard, de manille ou d'un jeu de cartes quelconque, et, des veillées anciennes, c'est à peine s'il en reste une espèce de semblant chez quelques artisans qui travaillent à la lampe, tels que les menuisiers ou bien les cordonniers ».

Bien d'autres auteurs, ou historiens, ont ainsi évoqué les veillées, comme un rassemblement complet, dans une ambiance laborieuse, liée à la multitude ancienne des petits travaux d'appoint (filer mais aussi dévider des cocons, casser des amandes, écosser des fèves, faire des « coulane » — ou pelures d'orange — dans la région d'Antibes, etc.), et dans un climat moral lui aussi archaïque, folklorique et chaste (on chante beaucoup mais un répertoire religieux ou bien des romances sentimentales de style chevaleresque, en réaction contre l'esprit libertin)². Par rapport à cela, la *Chambrée*, *Chambrée-Cercle*, *Cercle-Café*, ou *Café*, bref la réunion d'hommes seuls a de toute évidence des caractères moralement antagonistes et historiquement plus modernes. Entrevoit-on des stades intermédiaires, des transitions ? Je n'en connais qu'un exemple, d'après Marcel Provence³.

« *Veillées*. Hommes et femmes, l'hiver, se réunissaient pour la veillée. Chaque soir chacun à son tour mettait son huile dans la lampe. On se réunissait au bon chaud des étables de moutons. Les femmes et les jeunes filles racontaient des histoires. On écoutait surtout les vieilles qui savaient tant de contes. Puis vers 10 heures 11 heures du soir, les hommes arrivaient. Ils avaient passé la première partie de la soirée à la *Chambretto*, au café⁴, à jouer aux cartes. On les recevait avec joie. La jeunesse tressait des rondes. Au café les hommes avaient bu un petit pichier de vin. Le dimanche la veillée était plus brillante. Chacun donnait un sou, vers 1880, à César Martin le pâtissier, qui préparait un grand broc de fameux café », etc.

Et par la suite — pouvons-nous conclure — la veillée est entrée dans l'histoire, tandis que la *Chambrée*, *Cercle* ou *Café* qui lui avait peu à peu retiré les hommes, a duré en ses formes diverses et successives presque jusqu'à nous. Mais ce n'est pas tout. Dans la Basse-Provence archaïque, celle de l'Ancien Régime et des premiers temps du XIX^e siècle encore, il est une autre activité sociale qui rassemblait parfois les femmes avec les hommes, une activité qui, par sa nature même, est assez négligée par les ethnologues, tandis qu'elle n'est que trop familière aux historiens,

1. La rédaction des *Mémoires* de MISTRAL s'est échelonnée de 1890 à 1906 d'après l'éd. P. Rollet.

2. DURBEC, Monographie de Biot, in *Annales Cannes-Grasse*, XIII, pp. 164-165. Se rapporte au XIX^e siècle sans précision, dans une région en retard d'évolution sur le Var et les Bouches-du-Rhône.

3. *Le folklore de Moustiers*, Aix-en-Provence, éd. du Bastidon, tiré à part du *Bulletin de la Société d'Etudes des Basses-Alpes*, s. d. (1937), p. 38.

4. On notera au passage l'énumération qui suggère l'indifférenciation.

c'est la manifestation séditeuse. Que l'émeute de type ancien se rassemble sur le marché à l'occasion de la cherté des grains, au moulin à huile contre les fraudes du meunier ou dans la forêt du noble pour protester contre une coupe abusive qui compromet les droits d'usage de la communauté, à peu près toujours on y trouve mêlés des hommes, des femmes et des enfants. Il est superflu d'insister là-dessus, sinon pour souligner qu'en ce domaine, aussi, la participation féminine ou, plus précisément, le comportement social commun des femmes et des hommes, est lié à l'archaïsme économique et social¹.

C'est tout cela qui change, vers le milieu du XIX^e siècle. En quoi consiste en effet, dès cette époque, la modernité ? Par la dislocation de l'ancien système d'économie domestique, elle va amenuiser progressivement, parfois jusqu'à les annuler, les menus travaux d'appoint qui étaient l'aliment matériel, en quelque sorte, de l'emploi des veillées. Par la détente survenue dans les rapports sociaux à partir du Second Empire elle va faire disparaître les émeutes de type ancien, et leur substituer peu à peu l'action moderne, et toute masculine, du syndicat ou de la coopérative. Enfin, et surtout, elle donne à tout le peuple, *mais au peuple masculin seul*, un attribut nouveau : grâce obtenue de la justice, outil de combat, ou hochet, peu importe — le bulletin de vote.

Comment ne pas être frappé par la convergence involontaire, mais aussi la cumulation réelle des effets de ces trois grandes innovations, et comment ne pas voir que c'est à partir de leur irruption dans la vie quotidienne que la ségrégation des sexes dans le village provençal, ségrégation ancienne et enracinée sans doute, a franchi un nouveau degré et pris ses formes les plus classiques ? D'un côté la femme, de plus en plus liée au foyer (ou à la Sociabilité diurne de la place, de la fontaine, et du lavoir), de moins en moins intéressée par la chose publique ; de l'autre l'homme, travailleur aux champs le jour, et passant la soirée dans l'oisiveté politique de la Chambrée, du Cercle ou du Café. Et ce n'est pas par hasard si — dernière coïncidence — on atteint précisément l'époque où s'établit le contraste classique, partout dénoncé après 1848, mais ignoré vers 1830, entre l'homme déchristianisé et la femme restée dévote ou au moins pratiquante.

Nous sera-t-il permis de rappeler, retrouvant ici encore notre critique initiale contre le populisme exclusif des ethnologues, que cet infléchissement de la civilisation provençale au milieu du siècle dernier n'a fait qu'aligner la situation du paysan sur celle du bourgeois, et du village sur

1. Cela contribue sans doute à rendre compte du succès relatif d'une certaine politisation des femmes en 1848 dans une région comme celle des Maures qui avait connu une rapide industrialisation par le liège au sortir d'un archaïsme de mœurs longtemps maintenu. Dans *La République au village*, cet aspect n'est sans doute pas assez fortement indiqué. Voir pp. 323-325.

Maurice Agulhon

celle de la nation ? De Flaubert à Michelet tous les grands témoins du dernier siècle ont contribué à évoquer le couple bourgeois moralement dissocié par le contraste entre le voltairianisme de l'homme et la fidélité dévote de la femme.

Pour nous en tenir au villageois de Basse-Provence nous venons ainsi de suggérer que la ségrégation des sexes avait été susceptible d'évolution dans le temps, et que cette évolution était liée à tout un environnement national, tant économique que social et même politique. Il resterait à le suggérer *a contrario* en montrant comment cette ségrégation commence à s'atténuer sous nos yeux. Indiquons-le d'un mot, en proposant aux ethnologues de développer l'enquête. Soit l'exemple du jeu provençal traditionnel, le jeu de boules dans sa forme la plus facile, dite « pétanque »¹. Il y a quelques années encore, on ne le voyait jamais pratiqué par des femmes en public. Aujourd'hui on commence à voir des parties de « pétanque » par équipes mixtes, même dans les programmes « officiels » des concours de boules des fêtes de village. Pourquoi cela ? Nous croyons là encore à l'environnement, autrement dit à l'influence intersociale. Livrés à eux-mêmes, les paysans provençaux de nos jours, même jeunes, auraient continué longtemps encore sans doute, par la force de l'habitude, à se distraire séparément, l'homme jouant aux boules pendant que la femme bavardait avec ses voisines. Mais dans les couples de bourgeois et d'« intellectuels » en vacances dans le village, la ségrégation n'est plus de mise ; le médecin ou l'homme d'affaires, s'ils jouent aux boules, laissent moins aisément leur femme de côté, et c'est par l'aspiration égalitaire de la citadine que le jeu commence à se féminiser. Car la fête de village a lieu pendant l'été, c'est-à-dire pendant que le village est peuplé de citadins en vacances, et la fête communale doit nécessairement s'adapter à leurs mœurs ; et du coup mettre les mœurs indigènes sur la voie de l'évolution.

Nous revenons ainsi à notre refrain : il n'y a pas d'ethnologie valable qui puisse faire abstraction du contact du « peuple » avec la société globale, et si cette évidence est reconnue pour le temps présent, nous croyons légitime de l'exploiter pour les temps passés, à titre d'hypothèse de travail principale pour le XIX^e siècle, et d'hypothèse au moins seconde pour les siècles antérieurs.

1. Du provençal « a pé tanqué », à pieds fixes — par opposition au jeu « à la longue » qui suppose une prise d'élan d'un pas (pour le pointage) ou de quatre pas (pour le tir). Ce caractère athlétique de la « longue » exclut totalement, jusqu'à ce jour, toute participation féminine.

Conclusion

On se rendra compte aisément, si l'on a bien voulu parcourir à la fois les pages qui précèdent et le livre de Lucienne Roubin, qu'ils sont beaucoup plus complémentaires que contradictoires. Peut-être verrons-nous mieux maintenant en quoi et comment ils le sont.

Il serait injuste de dire que les ethnologues sont indifférents au temps ; mais *leur durée* n'est pas la même que celle des historiens. De nos deux derniers siècles français, hachés de révolutions, l'historien ne peut prendre son parti de faire un unique ensemble, ni même de les réduire à deux ensembles que séparerait à peu près la guerre de 1914 et qui seraient respectivement un « ancien temps » et une « modernité ». L'historien est attentif aux institutions officielles et aux événements, et si on lui objectait que ce sont là des arbres qui cachent la forêt, il pourrait répliquer que la forêt aussi peut empêcher de percevoir les arbres, ce qui ne vaut pas mieux, dans le principe. Nous dirons, pour changer d'image, que le temps de l'ethnologue et celui de l'historien sont aussi nécessairement complémentaires que le sont sur une horloge l'aiguille qui divise le jour en heures et celle qui divise l'heure en minutes.

Donc d'abord, complémentarité de nos échelles de précisions chronologiques. Mais aussi complémentarité de nos *systèmes conceptuels*. Ce que la culture historique peut apporter aux ethnologues, ce n'est pas à nous de le dire. Ce qu'un minimum d'initiation ethnologique peut apporter de stimulation intellectuelle aux historiens, nous en rendons volontiers témoignage. Plusieurs des pages qu'on vient de lire n'auraient pas été écrites sans la suggestion féconde de la problématique implicitement structuraliste, ou du moins éclectique à composante structuraliste, de l'ouvrage en discussion.

Pourtant, il est aussi d'autres études. Il en est une que nous avons souvent cotoyée et dont il faut souligner ici l'importance, *c'est celle du langage*. Le langage n'est-il qu'un instrument qui serve à déceler l'existence des choses à travers « les textes » ? Ou bien est-il lui-même une chose qui mérite analyse comme les autres choses ? Les deux sans doute. En clair, et concrètement, nous avons entrevu deux temps dans l'histoire du couple Cercle-Chambrée, l'un, avant le Second Empire, où les deux mots correspondaient à deux réalités objectives distinctes (les sociétés d'agrément, ou associations d'hommes, bourgeoise et populaire respectivement) ; l'autre, vers la fin du siècle, où les deux mots ne correspondaient plus qu'à deux manières de désigner (en langage moderne d'emprunt et en langage traditionnel respectivement) une réalité unique, celle de la Chambrée achevant son évolution dans une certaine indifférenciation sociale. Ce n'est là qu'un exemple de piège, et de piège éventé, si notre hypothèse est bonne. Mais il peut y en avoir d'autres.

Maurice Agulhon

Attention aux réalités du langage, donc !

Attention aussi aux *réalités de la géographie*.

Il est des champs d'étude auxquels l'analyse ethnologique s'adapte mieux, même à l'époque contemporaine, parce qu'il s'y trouve des sociétés plus homogènes et moins mobiles, ce sont les secteurs ruraux, presque jusqu'à nos jours.

Nous n'aurions sans doute pas éprouvé le besoin de contester ou de discuter l'étude de Lucienne Roubin si elle avait porté seulement sur les communautés à peu près purement paysannes des villages de Haute-Provence (extrême nord du Var, nord des Alpes-Maritimes, Basses-Alpes presque en entier), ou du massif alpin en général. Là se trouvent — répétons-le — la ruralité pure, un isolement longtemps maintenu, la prédominance des cultures de tradition sur les cultures apprises. Nous contestons seulement l'extension de cette problématique paysanne et montagnarde au pourtour méditerranéen, dont l'urbanisation ou — peu importe le terme choisi — la « politisation », la « civilisation » nous paraissent être des caractères fondamentaux, même si cette urbanisation est en réalité micro-urbaine. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons tenu à indiquer, dès le titre de cet article, que nous parlerions seulement des Chambrées de Basse-Provence (essentiel du Var, Bouches-du-Rhône et — si l'on veut — par assimilation, parties basses du Vaucluse, du Gard, de l'Hérault, etc.¹). Ici la paysannerie — nous l'avons dit à satiété — est trop agglomérée, trop encadrée d'une bourgeoisie proche², et elle a été trop précocement baignée par celle-ci de modernité pour que son ethnologie soit dissociable de toute l'histoire des idées, des mœurs ou des régimes. Nous dirons, en d'autres termes, qu'en ce milieu complexe l'exigence de *totalité descriptive et explicative* que l'ethnologie se propose de satisfaire, et qu'elle satisfait effectivement soit dans les sociétés primitives soit dans les sociétés restées principalement agraires — cette

1. Nous l'avons dit ailleurs, il y a deux Provinces, la Provence secrète des héros de Giono, et la Provence expansive de ceux d'Alphonse Daudet ou de Jean Aicard, pour nous en tenir à ces symbolisations sommaires, mais commodes. Leurs domaines ne coïncident pas tout à fait avec la distinction entre Haute et Basse-Provence, car le monde gionnesque, monde de la ruralité pure, est à la fois celui des petits villages haut-alpins et celui de la minorité de paysans qui vit en habitat dispersé dans le bas-pays (gens des mas, ménagers, bastidans, etc.). Car entre le « gavot » et le « ménager » du bas-pays, il y avait, malgré la distance kilométrique, les liens intimes que tissaient la transhumance et les autres migrations saisonnières. A tout cela, tournait le dos économiquement et moralement (voir tout le folklore de la raillerie) la Basse-Provence des petites villes, des bourgs, des gros villages agglomérés, étendue *grosso modo* de Saint-Rémy et Tarascon jusqu'à Grasse et à Vence.

2. Sur l'importance de cette micro-bourgeoisie villageoise de l'ancienne Provence, classe assez pauvre mais nombreuse, et qui, quoique villageoise et relativement pauvre, n'en possédait pas moins tous les caractères culturels et moraux de la bourgeoisie en général, nous nous permettons de renvoyer à nos ouvrages déjà cités, ou à paraître (en dernier lieu : *La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution française*).

Les Chambrées en Basse-Provence : histoire et ethnologie

exigence de totalité ne peut être ici satisfaite que par l'histoire totale, ou par une anthropologie qui intègre toutes les recherches historiques.

Nous ne prétendons pas avoir satisfait ce programme pour notre part, nous sommes trop conscients des insuffisances de l'esquisse provisoire présentée ici. Nous prétendons seulement avoir mieux perçu, et peut-être mieux fait percevoir, cette exigence.

APPENDICE

Emile Ollivier et les Chambrées en 1850

A qui serait tenté de trouver trop folklorique et trop régionale l'étude qui précède, il pourrait être répondu qu'elle a un lien au moins avec l'histoire politique classique, puisque les Chambrées ont été la première occasion d'affrontement entre Emile Ollivier et le baron Haussmann. Au début de l'année 1850, en effet, comme nous l'avons rappelé ailleurs à diverses occasions¹, le futur garde des Sceaux était un avocat sans causes, à l'occasion propagateur du socialisme, et le futur préfet du département de la Seine administrait celui du Var.

A l'instigation du préfet, Emile Ollivier fut poursuivi pour avoir, le 21 janvier 1850, tenu une réunion publique non autorisée en se rendant dans une association en principe non publique et non politique, la Chambrée ou Société des Droits de l'Homme, à Draguignan. Il avait pour coaccusés, coupables de l'avoir accueilli, le tailleur d'habits Alexandre Laugier, 25 ans, et le maçon Joseph Espitalier, 23 ans, qui étaient les « commissaires » de la société. Disons tout de suite qu'Ollivier sera acquitté ; mais le dossier de l'affaire² a l'intérêt de nous montrer, sur le vif, une Chambrée politisée à la grande époque de l'extension du suffrage universel. Interrogatoire d'Emile Ollivier : ce jour-là, lundi 21, il fut invité à aller passer la soirée à la Société dite des Droits de l'Homme. « J'acceptai cette invitation. J'ai su que les emblèmes républicains dont cette société était décorée y existaient depuis longtemps³. Je répondis, ou mieux je dis aux membres de la société qui m'invitèrent que nous ne pourrions pas nous occuper de politique dans la société. Je fus dans cette société. Les personnes qui y étaient déjà étaient assises. Parmi elles les unes mangeaient à une table, les autres buvaient à d'autres tables ; les autres jouaient ; il y en avait qui causaient. Je m'assis et pris part à la conversation. Quelqu'un m'interpella sur les événements de juin à Marseille et sur mes actes comme commissaire extraordinaire⁴. Je répondis mais sans prononcer de discours. Je me

1. Notamment dans *La République au village*, pp. 323-324 et 409-414, et un très ancien article, Le baron Haussmann, préfet du Var..., dans *Provence historique*, 1955.

2. A.D., Var, VII U 33-2.

3. Ces emblèmes : République coiffée d'un bonnet rouge et terrassant les tyrans, et portraits des représentants montagnards, sont décrits dans le dossier. Nous nous réservons d'en parler dans l'étude d'ensemble que nous préparons sur les allégories féminines de la République dans le Sud-Est au XIX^e siècle — à paraître dans les *Annales E.S.C.*

4. On sait que de février à juillet 1848, Emile Ollivier avait été commissaire de la République à Marseille, et que, malgré sa politique sociale très généreuse et libérale, il n'avait pu empêcher une manifestation de chômeurs de dégénérer en émeute ; ce

Maurice Agulhon

bornai à me mêler à la conversation. » A l'instruction il avait dit de même : j'étais venu là « comme on va rendre visite à des amis dans une maison de famille, et j'ai parlé politique comme on en parle dans un salon ». Ce n'était pas une réunion publique et ce n'était pas un discours. Même défense de la part d'Espitalier : on a bu, on a mangé, et puis Ollivier a parlé, « il a raconté ce qui s'est passé à Marseille quand il y faisait fonction de préfet ». « — Le but de la société ? — Non politique. Seulement causer, lire les journaux, jouer. — Quel journal ? — *La Voix du Peuple*, de Marseille¹. — Pourquoi y avait-il au mur des emblèmes de la République avec bonnet phrygien, etc. ? — On avait acheté cela au début de la République, et on l'a toujours gardé depuis. — Votre organisation ? — Elle se composait de quatre commissaires, un trésorier, un économiste et un secrétaire. — Aviez-vous l'autorisation du maire ? — Oui. — Receviez-vous des étrangers (question décisive, évidemment) ? — Nous recevions des externes présentés par des amis, ainsi que cela se pratique dans toutes les sociétés de Draguignan. » Interrogés à nouveau, Laugier et Espitalier reconnaîtront toujours la présence de ces externes, amenés par les membres, et qui fréquentent assez habituellement la société. L'accusation soutiendra que, la société comptant 22 ou 23 personnes, et ayant ce soir-là fait « salle comble », la réunion avait changé de caractère. Mais un témoin, membre de la police, devra reconnaître que, même comble, la salle ne pouvait contenir plus de 50 à 60 personnes²... Bref, la défense eut la tâche assez facile. Au reste ce n'est pas ce qui importe ici.

— Mais Emile Ollivier n'était que de passage à Draguignan. C'est à 20 km de là, au village de Vidauban, qu'il s'était logé pour les quelques semaines de son séjour, et les démêlés des associations galvanisées par sa présence nous font saisir la plasticité déjà remarquable qu'elles pouvaient acquérir. Avant 1848, nous ne connaissons à Vidauban aucun Cercle (bourgeois) organisé, aucune Société de Secours Mutuel, mais seulement quelques Chambrées (huit dans un état de 1836)³. Le printemps de 1848 a vu s'ouvrir deux Clubs, à but électoral, l'un et l'autre établis chez des cafetiers ; comme tous les clubs de ce type ils ne devaient pas survivre à l'été de 1848⁴. Par la suite, s'établissent des Sociétés de Secours Mutuels, soit *ex nihilo*, soit plus probablement à partir d'anciennes Chambrées. Le 7 janvier 1850⁵, l'administration doit dissoudre l'une d'elles, la « Société de Prévoyance Saint-Lambert, dite aussi de La Peyrière »⁶, sur laquelle nous allons revenir. Bien entendu, les autres Chambrées ont continué d'exister, et sont toutes, en 1850 et 1851, considérées comme politisées, et étroitement surveillées ; elles s'appellent Les réjouis, dite aussi la Petite Montagne — la Concorde dite aussi Saint-Joseph — Saint-Eloi — Saint-Roch — l'Union — et la Réunion⁷.

furent les « Journées de Juin » de Marseille. Bien qu'il en ait ordonné la répression, Ollivier fut tenu pour coupable et déplacé par Cavaignac à la préfecture de Chaumont, avant d'être totalement exclu de l'administration par le président Bonaparte en janvier 1849.

1. Journal rouge évidemment ; licite en lui-même, mais présomption de tendance souvent utilisée à l'époque pour « démontrer » le caractère des Chambrées suspectes.

2. Donc guère plus d'un invité par sociétaire.

3. A.D., Var, VIII M 16-22.

4. A.D., Var, IV M-16. Correspondance politique et administration pour 1848.

5. Archives nationales BB 30, 358, procureur général Aix à min. Justice, date indiquée.

6. Nom de lieu, francisé, du provençal *peiriero*, qui signifie carrière de pierres.

7. Var, VIII M 16-22, notamment rapport de gendarmerie du 21 août 1951.

Les Chambrées en Basse-Provence : histoire et ethnologie

Mais c'est à La Peyrière que fréquentait Emile Ollivier, et c'est là que son indéniable séduction de bourgeois philanthrope, de jeune homme idéaliste et de bon orateur attirait les « invités » en grand nombre. Or, voici ce qu'il raconte lui-même dans son livre *le 19 Janvier*, écrit en 1867, au chapitre II : « Pendant mon séjour dans le Var, je fis l'expérience de ce que peut l'esprit d'association. J'habitais le plus souvent, dans l'intervalle de mes courses et de mes aventures judiciaires, un délicieux pays nommé Vidauban. Les habitants m'étaient dévoués et aimaient à m'entendre ; mais nous n'avions pas de salle assez spacieuse pour nous contenir tous. — Construisons-en une nous-mêmes, leur dis-je. Ce fut convenu. Les uns donnèrent le terrain, les autres les matériaux ; le dimanche, riches et pauvres, grands et petits, même les femmes, venaient travailler à l'édifice. En peu de temps il fut terminé. Il existe encore... » Nous verrons dans un instant qu'il s'agit bien de La Peyrière. Mais quelle modernité dans le fait rapporté ! C'est bel et bien une « Maison du Peuple » avant la lettre qui s'édifie ainsi. Pour la ramener à notre problématique, nous sommes tentés de dire que nous assistons à la métamorphose d'une Chambrée classique, à couverture de Mutuelle (ce qui était assez banal à l'époque)¹, qui, par une politisation et un afflux d'adhésions ici grâce à Ollivier exceptionnellement rapides, se transforme en un grand Cercle possédant son propre local ; ce faisant, elle annonce le processus qui sera courant ailleurs à partir de la III^e République. Mais voyons la suite immédiate. L'administration ne tarde pas à sévir contre cette Chambrée ou Cercle qui tourne notoirement au Club politique et il la dissout à nouveau. Quelle fut alors la parade ? Nous le savons par une lettre du maire qui figure au dossier du carnaval séditionnaire de Vidauban² : « La Société de La Peyrière ayant été dissoute par arrêté préfectoral, le local qui était affecté à ses réunions et qui appartenait aux sociétaires (il s'agit donc bien de la maison bâtie en commun dont Ollivier parlait) a été remis à un cabaretier qui y a transporté son établissement ; c'est du moins l'arrangement apparent, car le local de La Peyrière continue à être fréquenté par les anciens membres de cette société. » Ce rapport est confirmé par un procès-verbal de gendarmerie dressé le 27 avril 1850³ contre des membres (près de cent !) de la société dissoute La Peyrière trouvés en réunion dans une salle attenante au café Goiran ; les gendarmes font évacuer cette salle mais un grand nombre de sociétaires restent pour consommer dans la salle du café et attendent le départ des gendarmes pour se glisser à nouveau dans leur local (contigu) et y boire jusqu'à une heure tardive. Ainsi, dans ce cas, ce serait la répression elle-même qui en traquant le cercle privé comme totalement illicite dès lors qu'on y parlait politique, aurait poussé la sociabilité coutumière vers le café-cercle ou même le café, qui à certains égards était plus libre : car si le café a pour servitude d'être toujours ouvert à la surveillance, et astreint à des heures fixes de fermeture le soir, du moins les clients peuvent y aborder tous les sujets de conversation. Or la conversation politique, en ce pays, dès cette époque, commençait bel et bien à entrer dans les mœurs paysannes, et à leur être aussi précieuse parfois que l'aspiration invétérée des chambristes à l'isolement et à la clôture.

Car l'homme des Chambrées n'est pas un paysan éternel ; c'est un être

1. Voir *République au village*, pp. 214-230.

2. A.D., Var, IV U 4-187, *La République au village*, pp. 409-415. Ce Carnaval est celui de la fin de l'hiver 50.

3. A.D., Var, VIII M 16-22.

Maurice Agulhon — Les Chambrées en Basse-Provence

social, engagé dans une civilisation complexe, où sa « mentalité » est tirillée sans cesse entre l'ancien et le nouveau. Dans cette histoire, un peu par hasard, Vidauban a quelque temps d'avance. Que cette tendance se consolide et se généralise, et le transfert de la Chambrée ou du Cercle au café (du Cercle déjà un peu café au café encore un peu Cercle — bien entendu) s'accomplira. Pour en revenir à Vidauban, quels sont les derniers avatars de La Peyrière ? Nous ignorons quand disparut le café Goiran, probablement dans la grande répression de décembre 1851. Et la maison ? Emile Ollivier nous en parle, c'est la suite de la citation déjà vue : « Il existe encore (le local construit en association) ; le maire s'en est emparé par des moyens plus ou moins légaux. Mes amis de Vidauban, je l'espère, le reprendront un jour. »

Effectivement, nous avons découvert, tout à fait par hasard, grâce aux archives privées de M. Louis Jourdan¹ que la municipalité de Vidauban fit, en janvier 1855, l'acquisition du terrain², puis se mit à plaider pour en expulser les associés copropriétaires, survivants ou ayants droit des républicains de La Peyrière³. Le procès était en cours en 1860. Nous en ignorons les péripéties, n'ayant pas fait l'histoire détaillée du Var au-delà de 1851⁴.

Mais il nous suffisait de cette confirmation heureusement fortuite pour valider le témoignage écrit de l'auteur du *19 Janvier*, et peut-être, du coup, les quelques réflexions supplémentaires que ses aventures varoises de 1850 nous ont permis d'ajouter à notre interprétation d'ensemble.

Maurice AGULHON.

1. Une citation à comparaître datée, 26 juillet 1860, et faisant référence à toute la procédure antérieure. Nous ne saurions dire si le possesseur actuel du document l'avait comme descendant d'un des copropriétaires ou de l'un des avocats, ou avoués, mais peu importe ici.

2. Devant M^e Bouisson, notaire, par acte du 18 janvier 1855. Ce notaire n'était autre que Bouisson, maire conservateur de Vidauban sous la II^e République, grand ennemi des amis d'Ollivier.

3. L'objet du litige est ainsi désigné : « A Vidauban, quartier Clos-de-Vidal, bâtiment La Péguière (*sic*), lieu de réunion de la Société de Bienfaisance Saint-Lambert. Les associés cités sont au nombre énorme de 361, ce qui suppose que leur nombre est grossi par celui des cohéritiers de sociétaires décédés. L'impression est confirmée par le domicile : il y a 1 Parisien, 7 Marseillais, 2 Aixois, 2 Toulonnais, 2 Dijonnais, et une trentaine d'autres domiciliés dans les communes varoises des environs. L'énorme majorité est restée cependant sur place, ce qui donne quelque intérêt à la statistique sociale qui suit : on trouve parmi nos 361 près de la moitié de paysans (98 cultivateurs, 3 cultivatrices, 1 berger, 39 ménagers, 4 fermiers) et la quasi-totalité des autres dans les métiers artisanaux et l'industrie forestière locale (16 bouchonniers, 12 tuiliers, 11 charretiers, 10 maçons, 10 menuisiers, etc.). Très peu de bourgeois (6 propriétaires, 2 négociants, 2 marchands, 1 aubergiste, 3 cafetiers, etc.). »

4. *Le Var sous le Second Empire* fait l'objet des travaux en cours de rédaction, de M. Emilien CONSTANT, déjà cité.